



## Mémo sur les ressources financières – UMR 5600 EVS

### *1. Budget de l'UMR*

Sur la dotation du laboratoire, 5 000€ sont réservés aux financements complémentaires des déplacements des doctorants pour leurs participations à des colloques nationaux ou internationaux dans lesquels ils communiquent. Une enveloppe de 3 000€ est également consacrée au financement complémentaire ou total des frais de traduction ou de relecture d'articles. Cette enveloppe concerne l'ensemble des personnels de l'unité.

### *2. Procédure à suivre pour les demandes de financement*

#### – Eligibilité

Tous les doctorants, quelle que soit leur année de thèse, ont la possibilité de demander une aide complémentaire à l'UMR pour :

- ❖ Communication scientifique en France ou à l'étranger (joindre le programme ou une lettre attestant de votre participation)
- ❖ Frais de traduction ou de relecture d'un article en langue étrangère (les résumés en langue étrangère à rédiger dans le cadre d'une cotutelle ne sont pas pris en compte)

**Les mobilités de terrain ne sont pas éligibles. Pensez à solliciter des bourses de mobilités (type CIERA) pour cela.**

Le financement de l'UMR doit rester exceptionnel et n'intervient qu'en cas de financement partiel de votre demande préalablement faite auprès de l'ED et auprès de votre composante.

#### – Qui contacter ?

**Pour les demandes concernant une participation à un colloque :**

1. Auprès de l'école doctorale via [syhiem.bounouna@univ-lyon2.fr](mailto:syhiem.bounouna@univ-lyon2.fr)
2. Auprès de votre composante, selon les modalités de chacune.
3. Auprès de l'UMR, par mail à Anne Honegger [anne.honegger@ens-lyon.fr](mailto:anne.honegger@ens-lyon.fr), copie à [carla.wehbe@univ-lyon3.fr](mailto:carla.wehbe@univ-lyon3.fr), et [patrick.gilbert@ens-lyon.fr](mailto:patrick.gilbert@ens-lyon.fr)



Il n'est pas toujours nécessaire de découper votre demande en 3 parties. De plus, le financement complémentaire de l'UMR ne correspondra pas nécessairement à la somme restant à financer.

Lorsque votre demande comprend des frais d'inscriptions ou des frais de transport élevés, il est conseillé de prendre contact soit avec le gestionnaire de votre composante, soit avec Abdoulaye Mohamed pour le financement UMR, pour optimiser au mieux, en fonction des facilités de chaque organisme sollicité, votre demande de financement (ex: Abdoulaye Mohamed dispose d'une carte bleue CNRS permettant le règlement sur internet des frais d'inscriptions). De plus, découper votre demande en postes précis (Ex: ED => frais de repas, composante => frais de transport...) facilitera grandement vos remboursements.

**Pensez à bien garder les pièces originales pour lesquelles vous demandez le remboursement ainsi que** les cartes d'embarquement/billets de train même si vous n'en avez pas fait l'avance.

**Attention n'attendez pas l'acceptation de votre communication pour engager la demande de financement auprès de l'UMR!** Commencez les démarches dès la soumission de votre contribution au colloque pour ne pas avoir de mauvaise surprise, certains organisateurs de colloque confirment votre acceptation une semaine avant la tenue de se dernier, ce qui rend impossible le montage de votre dossier de demande de financement.